

## Transitions à la vie adulte et égalité des chances : analyse des parcours scolaires des jeunes ex-placé·e·s

Cette étude présente différents enjeux liés à la scolarisation des jeunes ex placés-es. Elle est le fruit du jumelage de données issues des ministères de l'Éducation (MEQ) et de l'Enseignement supérieur avec les données de trois vagues de l'Étude sur le devenir des jeunes placés (EDJeP). La combinaison des données ministérielles avec celles de l'étude longitudinale donne un éclairage inédit sur la scolarisation des jeunes jusqu'à l'âge de 23 ans. Il en ressort de préoccupants constats, surtout en regard du niveau de diplomation. Pour les jeunes de la population générale, si l'atteinte de la majorité coïncide généralement avec une importante étape du parcours scolaire des jeunes, comme l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES), la sortie de placement constitue une rupture qui vient bien souvent affecter le parcours scolaire d'un nombre significatif de jeunes ex placés-es.

### FAITS SAILLANTS

- 39,1 % des jeunes ex placés-es quittent définitivement avant 19 ans.
- 56,8 % des jeunes ex placés-es n'ont **ni diplôme, ni qualification** à l'âge de 23 ans.
- Les jeunes ex placés-es sont 6 fois moins diplômés-es au collégial et 25 fois moins à l'université que l'ensemble des jeunes québécois-es du même âge
- 22,8 % des jeunes ex placés-es ont leur **diplôme d'études secondaires (DES)** avant l'âge de 23 ans, contre 85,7 % pour l'ensemble des jeunes québécois-es du même âge.
- 24,9 % des jeunes ex placés-es non diplômés-es vivent au moins un épisode d'**itinérance** avant l'âge de 19 ans, un pourcentage qui augmente à 35,0 % deux ans plus tard.
- La réalisation d'une **formation professionnelle** constitue un important vecteur de stabilité (résidentielle, facteurs psychométriques, santé, etc.) pour les jeunes ex placés-es.
- Les jeunes ex placés-es ayant complété leur DES ou une formation professionnelle ont bénéficié de **facteurs de protection**, tels que des placements stables et à un plus jeune âge (voir annexe).

### L'effet des placements en protection de la jeunesse

Les premiers effets de la faible diplomation des jeunes se font sentir bien avant l'atteinte de la majorité. On constate que plus le ou la jeune a été placé-e tôt en protection de la jeunesse, plus son degré de scolarisation sera élevé, la moyenne d'âge au premier placement étant de 9,4 ans pour les jeunes sans diplôme. En outre, le nombre de placements différents au cours de la jeunesse influence aussi le niveau de scolarité atteint. Ainsi, les jeunes sans diplôme connaîtront une moyenne de 3,7 placements alors que les jeunes ayant un DES n'auront vécu que 1,4 placement.

## D'importantes distinctions dans les niveaux de diplomation

Outre les stupéfiants résultats déjà évoqués sur l'obtention de diplômes par les jeunes québécois-es, soulignons que parmi les ex placés-es sans diplôme, 58,5 % sont des hommes, 35,3 % des femmes et 6,3 % des personnes trans ou non binaires. Aussi, les hommes complètent davantage une formation professionnelle (56,4 %), comparativement aux femmes (42,8%) et aux personnes trans et non binaires (0,7 %). Par ailleurs, 48,0 % des jeunes ex placés-es sont vu-es pour la dernière fois sur les bancs d'école alors qu'ils et elles sont en formation générale pour adulte (FGA). Enfin, concernant les études supérieures, 1 jeune ex placé.e sur 20 a un diplôme post-secondaire avant 24 ans, comparativement à 7 sur 20 pour l'ensemble des jeunes québécois-es du même âge. Tout aussi éclairant, tel que mentionné, les jeunes ex placés-es sont 6 fois moins diplômés au collégial et 25 fois moins à l'université que l'ensemble des jeunes québécois-es du même âge.

## Réalités attenantes à la scolarisation

Concernant la stabilité résidentielle, plus le degré de scolarisation est élevé et moins les jeunes ex placés-es connaissent de l'**instabilité résidentielle**. Toutefois, l'obtention d'un diplôme n'est pas toujours gage de stabilité. Par exemple, il y a une légère augmentation de l'itinérance pour les jeunes disposant d'un DES (2,7 % avant 19 ans et 11,5 % avant 21 ans) et d'un diplôme collégial (7,4 % avant 21 ans). Néanmoins, l'obtention d'un diplôme en formation professionnelle favorise grandement la stabilité résidentielle (69,3 % sont stables avant 19 ans et 79,4 % avant 21 ans).

Par ailleurs, des analyses statistiques plus avancées tendent à révéler que les ex-placés-es non diplômés-es utilisent significativement plus de **services de santé**. Par exemple, ces jeunes s'enregistrent auprès d'un-e psychiatre plus de deux fois plus (11,5 fois contre 5,1) que les jeunes disposant d'un DES. Ces mêmes jeunes consultent différent-es spécialistes de la santé deux fois plus (16,9, contre 8,5) que les jeunes ayant obtenu un diplôme d'études collégiales.

## **L'Étude sur le devenir des jeunes placés – EDJeP**

Développée par la CREVAJ (Chaire de recherche sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables) et ses partenaires, sous la direction de Martin Goyette, professeur titulaire à l'École nationale d'administration publique (ÉNAP), l'objectif de l'EDJeP consiste à combler un manque de connaissances sur la préparation à la vie autonome des jeunes placés-es en protection de la jeunesse et la période qui suit le placement, période ayant fait l'objet de très peu d'attention au Québec.

Trois vagues d'entrevues ont été menées auprès d'une cohorte initiale de 1 136 jeunes placés-es. La recherche s'accompagne d'investigations auprès de ministères sur différentes sphères de la vie de ces mêmes jeunes, notamment de la Santé et des Services sociaux, de l'Emploi et Solidarité sociale et de la Sécurité publique. EDJeP constitue la première étude québécoise longitudinale et représentative sur cette thématique.

### RÉFÉRENCES

**Martin Goyette, Josiane Picard et Tonino Esposito. (2025).** Transitions à la vie adulte et égalité des chances : analyse des parcours scolaires des jeunes ex-placés-es, **Chaire de recherche sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables. Septembre 2025.**

## Trois profils bien représentatifs

*En plus des données présentées dans le résumé de l'étude sur les enjeux liés à la scolarisation des jeunes ex placés-es, l'équipe de recherche a dégagé d'autres résultats s'appuyant sur une méthode d'analyse complémentaire. Le modèle statistique utilisé permet le reclassement de données issues du ministère de l'Éducation (MEQ) et de l'Étude sur le devenir des jeunes placés (EDJeP) en fonction de multiples variables.<sup>1</sup>*

Le rapport sur la scolarisation identifie 3 trajectoires qui y sont particulièrement représentés : la **Sans diplomation**, la **Diplômante qualifiante** et l'**Adaptation scolaire**. Dans cette annexe, nous présentons ces trois classes de même que des comparaisons entre elles en fonction de différentes variables. La combinaison des données de notre modèle statistique de base (le contenu du résumé de l'étude) et celles présentées dans cette annexe nous permet aussi de dégager quelques pistes de solutions.

### 1. Profil sans diplomation

*Celle-ci représente environ 50 % des jeunes de l'étude.*

Ces jeunes quittent l'école au secondaire et tentent des retours sporadiques à la formation générale pour adultes, mais ne terminent aucune formation, demeurant ainsi sans diplôme. C'est aussi dans ce groupe que les variables suggérées plus loin ont le plus d'impact.

### 2. Profil diplômante qualifiante

*Celle-ci représente environ 30 % des jeunes de l'étude.*

Il s'agit ici de jeunes diplômé-es à différents niveaux, le plus souvent avec un DES ou un DEP. D'un parcours plus traditionnel, bien que progressant plus lentement que les jeunes de la population en général, plusieurs de ces jeunes sont admis aux études supérieures. C'est bien entendu dans ce groupe qu'on retrouve le plus de jeunes encore aux études à 23 ans.

### 3. Profil d'adaptation scolaire

*Celle-ci représente environ 20 % des jeunes de l'étude.*

Assez bien représentée dans l'étude, cette catégorie se compose de jeunes qui complètent un certificat de formation préparatoire au travail (CFPT) ou de formation en milieu de stage (CFMS). Le défi est que cette formation n'est pas équivalente au DES et qu'elle ouvre difficilement la porte à des études supérieures. Le retard scolaire s'avère à ce point important que presque aucun-e n'est admis-e à des études post-secondaires avant l'âge de 21 ans.

---

<sup>1</sup> Ce modèle de classes latentes a notamment permis d'introduire une quinzaine de variables issues des dossiers administratifs du MEQ. La base d'analyse du modèle repose sur un bassin de 1005 jeunes pour les données du MEQ et de 539 jeunes issu-es de l'EDJeP.

## Occupations : entre le travail, les études et rien du tout

Pour illustrer la variable d'occupation des jeunes en pleine transition à la vie adulte, le **rapport travail-étude** s'avère assez parlant. Ainsi, à 21 ans :

- Être à la fois aux études et avoir un emploi donne 5,3 fois plus de chances de faire partie de la classe 2 ;
- Les jeunes de la classe 1 sont, le plus souvent, dans la catégorie appelée NEEF (ni emploi, ni études ni en formation).

## Caractéristiques de placements en DPJ

Le modèle vient confirmer que plus le placement en DPJ se fait jeune, plus le potentiel de réussite scolaire est élevé. En approfondissant l'analyse du rapport DPJ/scolarité, on constate que :

- Plus le ou la jeune est âgé-e au **premier placement**, moins il ou elle a de chances de faire partie de la classe 2. On parle ainsi de 9 % par année supplémentaire (par exemple, 9 ans au lieu de 8 ans ou 7 ans) ;
- Chaque **déplacement supplémentaire** (d'un lieu de placement à un autre) diminue de 14 % la possibilité d'appartenir à la classe 2 ;
- La combinaison de variables, comme :
  - un placement plus jeune,
  - moins de déplacements,
  - moins de signalements...... Ça favorise un meilleur enracinement, ce qui a un impact non négligeable et positif sur les études, mais aussi sur d'autres facteurs, comme l'atténuation du risque de vivre de l'itinérance.

## Difficultés académiques

La principale variable retenue ici concerne le **redoublement** des jeunes ex placés-es. Ainsi, ne pas avoir redoublé multiplie par 7,3 les chances de faire partie de la classe 2 plutôt que la classe 1. De plus, les jeunes avec des redoublements multiples se retrouvent sans surprise dans la classe 1, mais aussi dans la classe 3.

## QUELQUES PISTES DE SOLUTIONS

- **Prolonger la prise en charge, renforcer le soutien à la transition et dans les études ;**
- **Combiner les objectifs de stabilisation en priorité dans les domaines du logement, de la santé mentale et de la scolarisation ;**
- **Personnaliser l'accompagnement et valoriser les facteurs de résilience (au premier chef, la motivation) ;**
- **S'assurer d'une responsabilité et d'un réel leadership intersectoriel.**